



Rédaction pv d'ago pour liquidation sarl en mali

Par **MELLOS2004**, le **24/01/2008** à **14:53**

Bonjour,

En tant que liquidateur/associé de ma SARL au capital de 16000 euros, je présente un résultat négatif de 1000 euros sur le bilan de liquidation du 31/12/07 (le bilan de cessation d'activité suite à la vente de mon fonds de commerce a été effectué le 2 juillet dernier, depuis la société est en sommeil). Je m'interroge sur la rédaction de la deuxième résolution du PV de l'AG de Clôture de liquidation. Est ce que la rédaction suivante est correcte?

L'Assemblée Générale, compte tenu de ce que le compte définitif de liquidation fait ressortir un solde négatif d'un montant de 1056 euros, décide à l'unanimité de répartir ce solde négatif entre les associés de la Société au prorata du nombre de parts détenues par chacun d'eux en tenant compte bien entendu de tous les éléments d'actif et de passif du bilan de la Société.

ou bien la rédaction suivante est elle plus correcte? l'assemblée doit décider à l'unanimité de "déduire ce solde négatif du remboursement des parts sociales aux associés, au prorata du nombre de parts détenues par chacun d'eux"

Vous remerciant de votre aide

Par **EDGARLOUIS**, le **29/07/2014** à **17:07**

modele de PV d'AG de cloture de liquidation avec un mali de liquidation pour une SARL